

Etude globale d'orientation et de faisabilité – Comité de pilotage

Le 11 février 2010, à la Maison de l'eau de Jû-Belloc

Présents

Jean Glavany, Président du Pays du Val d'Adour
Claude Miqueu, Pays du Val d'Adour
Guy Darrieux, Pays du Val d'Adour
Bernard Lussan, SIDCEA Hautes-Pyrénées
Joël Boueilh, Syndicat d'entretien Adour Gersois
St. Guilhem Guy, CC Monts & Vallées de l'Adour
Bosseaux Francis, Mairie Préchac sur Adour
Bézian Alain, Mairie de Tasque
Ducos Gilbert, Mairie de Marsac
Habas Christine, Mairie d'Ugnouas
Dufau M. Thérèse, Mairie de St. Germé
Duvignau M. Claude, Mairie de St. Mont
Ducom Christian, Mairie de Tarsac
Castay Marie-Rose, Mairie de Ju-Belloc
Bousquet Robert, Mairie de Tieste Uragnoux
Maisonneuve Robert, Mairie de Labatut-Rivière
Mathieu Patrick, Mairie de Lasserade
Agostinelli Albert, Mairie de Aurensan
Sempe Annette, Mairie de Camales
Martin Nicole, Mairie de Vic en Bigorre
Masanes J. Bernard, Mairie de Maubourguet
Duffau Jacques, Mairie de Hères

Bettoni Jacques, Mairie de Gensac
Madrigal François, Mairie d'Artagnan
Chaumus, Mairie d'Artagnan
Dours Christian, Mairie d'Artagnan
Pernigotto Brigitte, Mairie d'Artagnan
Malaurie Alain, Conseil de développement
Merotto Christophe, Pierre & Terre
Benureau Maëlle, Pierre & Terre
Pineau Pierre, RIVAGES
Thion Nicolas, FDC 65
Machat Alain, AAPMA de Plaisance
Lebeau Pierre, FF Randonnée
Pont Cécile, FF Randonnée
Cortese Bernard, OT de Riscle
Moulié Monique, OT de Marciac
Cardouat Isabelle, CDTL 32
Bocher Sylvie, DDT 65
Perrot Anne, Institution Adour
Chaudron Gwenaël, Maison de l'Eau
Ré Frédéric, Institution Adour
Dulhauste Typhaine, Pays du Val d'Adour
Christian Beaufrère, cabinet Géodiag

1. Introduction de Jean Glavany

Jean Glavany, président du Pays du Val d'Adour, ouvre la réunion en rappelant l'importance de ce projet pour l'identité du territoire.

Il insiste sur le fait que si le projet est à définir, les élus savent ce qu'ils ne veulent pas faire : un boulevard de l'Adour. Le sentier de l'Adour ne sera pas un Caminadour bis. Ce projet se mettra en place progressivement, en concertation avec les acteurs locaux et sa conception s'affinera dans le temps. Il rappelle certains principes dans la conception du tracé : éviter les routes pour valoriser le cadre de vie et garantir la sécurité ; prendre en compte Natura 2000 avec la richesse naturelle à redécouvrir pour favoriser le respect du patrimoine naturel ; etc.

Les élus du Val d'Adour ont la conviction qu'il faut réaliser ce projet même s'il est difficile à mettre en œuvre et que cela prendra du temps.

2. Présentation du tracé proposé par Géodiag

Suite aux travaux conduits en 2009, le cabinet Géodiag présente au comité de pilotage le tracé proposé. Voir diaporama et carte en téléchargement sur le site du Pays : www.val-adour.com.

Echanges avec la salle

- Discussions autour des variantes, notamment en fonction du devenir de certains sites, par exemple la gravière de Cahuzac, le pont de Hères, etc.
- Discussions sur d'autres financements pouvant être mobilisés, notamment en partenariat avec la fédération de randonnée pédestre.
- Discussions sur le type de pratique, l'accès pour les personnes à mobilité réduite, la cohabitation avec la chasse, le quad, les cavaliers, etc. et le risque de conflit d'usage.

Jean GLAVANY rappelle que le projet sera à géométrie variable, aussi bien concernant la physionomie définitive du sentier que les usages possibles et que là où les traversées semblent difficiles, d'autres alternatives devront être trouvées avec, dans un 1^{er} temps, des sentiers provisoires.

Les deux syndicats de l'Adour Gers et Hautes-Pyrénées se sont engagés pour 2010 (à partir du mois d'avril) à embaucher un technicien pour poursuivre ces travaux concernant la faisabilité du projet et notamment la négociation avec les propriétaires fonciers. Ce technicien devra se coordonner avec le bureau d'études, les élus du Val d'Adour et le Pays du Val d'Adour.

Il est également demandé de travailler sur le futur nom du sentier et de rester vigilant concernant les futurs schémas régionaux de continuité écologique (trama bleue et trame verte).

Jean GLAVANY propose, au regard du tracé proposé et des échanges, de ne pas partir sur un projet global mais de travailler sur un projet avec différents niveaux d'avancement puisqu'il y a des parties facilement réalisables, d'autres qui semblent plus compliquées avec des travaux à réaliser.

Dans ce cas, le Pays du Val d'Adour apportera son soutien pour que ces travaux coûtent le moins cher possible aux communes du territoire, notamment avec des fonds européens et régionaux qu'il pourra mobiliser.

Le comité de pilotage valide la partie du tracé où cela ne pose pas de problème (et où la mise en œuvre peut être rapide) et demande à identifier les tronçons où il y a des problèmes (et où la mise en œuvre devra être progressive). Le projet serait ainsi mis en œuvre à travers 3 ou 4 tranches.

Conclusion :

Jean GLAVANY remercie GEODIAG pour la qualité du travail fourni.

Il remercie également vivement les syndicats qui se sont engagés pour poursuivre ces travaux de réflexion en 2010. Il propose à ce titre, qu'une rencontre avec les syndicats de rivière soit organisée afin de travailler sur la fiche mission du technicien qui sera engagé.

Concernant le lancement du programme d'investissement - à adapter dans un 1^{er} temps - il s'agira de définir d'ici fin 2010 la tranche 1 avec un engagement des travaux pouvant être prévu pour 2011. Deux à trois autres tranches seront définies pour finaliser l'ensemble du tracé.

Une prochaine rencontre sera organisée avant l'été pour présenter au comité de pilotage la fin des travaux de GEODIAG, notamment le projet d'animation, l'aménagement, etc.



Projet de sentier écologique et de découverte le long de l'Adour

Le tracé est consultable sur le site du Pays : www.val-adour.com.